

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 2 JUIN 2017

Le Conseil Municipal a été convoqué le vingt-neuf mai deux mille dix-sept pour une réunion ordinaire devant avoir lieu le vendredi deux juin deux mille dix-sept à vingt heures trente à la mairie.

## ORDRE DU JOUR

TOURS DE GARDE ELECTIONS LEGISLATIVES du 11 et 18 JUIN 2017

SUBVENTION FOYER SOCIO-EDUCATIF (COLLEGE JEAN PAPON)

QUESTIONS DIVERSES

SECRETARE DE SEANCE : Elisabeth PIGAT

PRESENTS : Jean-Paul BERGER, Alain DEBATISSE, Christian PROST, Jean-Pierre BERGER, Bernadette BONNARDOT, Joseph CHORGNON, Elisabeth PIGAT, Isabelle SOLER, Pascal GIRARD, Jean-Claude BONIN, Jean-Luc DAUBARD, Marc LIOZON

ABSENTS EXCUSÉS : Sandrine AMBROISE, Michel FAZEKAS et Patrice CADET

### 1) TOURS DE GARDE ELECTIONS LEGISLATIVES

Dimanche 11 juin 2017 : 8 h à 10 h : Jean-Claude BONNIN  
Sandrine AMBROISE  
Jean-Pierre BERGER

10 h à 12 h : Christian PROST  
Jean-Luc DAUBARD  
Alain DÉBATISSE

12 h à 14 h : Bernadette BONNARDOT  
Marc LIOZON  
Jean-Paul BERGER

14 h à 16 h : Elisabeth PIGAT  
Isabelle SOLER  
Jean-Claude BONNIN

16 h à 18 h : Michel FAZEKAS  
Pascal GIRARD  
Marc LIOZON

Dimanche 18 juin 2017 : 8 h à 10 h : Joseph CHORGNON  
Isabelle SOLER  
Alain DÉBATISSE

10 h à 12 h : Elisabeth PIGAT  
Jean-Pierre BERGER  
Marc LIOZON

12 h à 14 h : Bernadette BONNARDOT  
Jean-Luc DAUBARD  
Jean-Paul BERGER

14 h à 16 h : Christian PROST  
Joseph CHORGNON  
Bernadette BONNARDOT

16 h à 18 h : Marc LIOZON  
Pascal GIRARD  
Michel FAZEKAS

Pour les deux tours : Président : Jean-Paul BERGER  
Secrétaire : Bernadette BONNARDOT  
Assesseurs : Alain DÉBATISSE et Michel FAZEKAS

## **2) SUBVENTION FOYER SOCIO-EDUCATIF (Collège Jean Papon)**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier reçu du Foyer Socio-Educatif du Collège Jean Papon à la Pacaudière relatif à une demande de subvention : 20 euros par élève pour 4 élèves concernés soit 80 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour l'octroi d'une subvention pour 2017 au Foyer Socio-Educatif du Collège Jean Papon d'un montant de 80 euros.

### 3) QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier du Ministère de l'Intérieur du 20 avril 2017 : suite aux études de Météo-France et à la Commission du 13 décembre 2016 relatifs à la catastrophe naturelle due à la sécheresse en 2015, la Commune de Saint Forgeux Lespinasse n'a pas été reconnue à l'état de catastrophe naturelle.
- Le Conseil Municipal opte pour l'octroi d'une subvention de 160 euros au Groupement Départemental de Lutte contre les Rats Musqués.
- Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Mme JAULT Madeleine relatif à une demande d'achat d'une place au columbarium de Saint Forgeux Lespinasse. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la demande de Mme JAULT Madeleine.
- Devis pour les travaux de couverture du mur du cimetière :  
Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le devis de l'entreprise TAILLARDAT :
  - 3 913.63 euros HT + 391.36 euros TVA = 4 304.99 euros TTC
  - Dessus de mur et tuiles creuses : 45.75 m
  - Reprise mur intérieur en crépis : 486.04 euros HT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux peuvent être réalisés en 2017 et pris en compte pour la subvention cantonale en 2018.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour les travaux du mur du cimetière pour un montant total de 4 304.99 euros TTC.

- Voirie chemins communaux : Subvention de 54 000 euros. Devis complémentaire pour un montant de 10 746.10 euros HT par la Société EIFFAGE soit 12 895.32 euros TTC.
- Travaux VC4 : Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Commune à Roannais Agglomération pour une demande de fonds de concours pour la réfection de la VC4 jusqu'à la limite d'Ambierle soit 1 km.
- PLU : Désignation d'un commissaire-enquêteur (demande faite au Préfet). Monsieur Romain LAURAND a été désigné en tant que commissaire-enquêteur. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion avec Mr LAURAND aura lieu en mairie le mardi 6 juin à 14h.
- Demande de permis de construire de Monsieur Johan FAYOLLE :  
Avis défavorable de la Chambre d'Agriculture. Le Conseil Municipal donne son accord pour prendre un arrêté de recours.

- Visite de Monsieur FOURNIER, sénateur :  
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le sénateur Monsieur FOURNIER se rendra en Mairie le mercredi 7 juin à 10 h 30.
- Chemin du cimetière :  
Demande de la subvention 1% Paysager : refus  
Une demande de subvention devra être faite à la région pour 2018 (devis demandé à EIFFAGE).
- Rythmes scolaires :  
L'école souhaite le maintien de la semaine en 5 jours. Le Conseil Municipal décide de ne pas faire de modification pour l'instant.
- Adressage :  
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un certificat d'adressage a été distribué dans les boîtes aux lettres et qu'un tableau récapitulatif a été établi et adressé à différents organismes officiels.

La séance est levée à 22 heures 40.